

BACHELOR

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ET DU PILOTAGE COMMERCIAL D'ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DE L'HORTICULTURE



COMPÉTENCES VISÉES

- Animation et management d'une équipe de techniciens en tant que responsable de secteur
- Maîtrise des techniques d'expression et de communication
- Pilotage de l'activité via les canaux traditionnels et digitaux
- Développement de l'activité commerciale

MÉTIERS PRÉPARÉS

Travailler dans le domaine du paysage ou de l'horticulture en tant que :

- Responsable commercial
- Chargé de développement commercial
- Responsable des ventes
- Chef(fe) de secteur

PRÉREQUIS

Avoir validé un diplôme ou titre de niveau 5 (BAC+2) de préférence dans le paysage, l'horticulture, le commercial :

- BTSa Aménagements paysagers
- BTSa Production horticole
- BTS/a Technico-commercial
- BTS Management commercial opérationnel

FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Formation certifiante

Niveau 6 (Bac +3)



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Durée de la formation

589 heures en centre de formation sur une année (17 semaines)



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

LES + DE LA FORMATION

- + 1 étude de projet en lien avec les
- + 1 semaine de projet de création d'entreprise
- + 1 partenariat avec les acteurs de la filière

CONTENU

Tous les blocs sont contextualisés aux secteurs du paysage et de l'horticulture

Bloc 1 : Analyse de marché et stratégie commerciale

Marketing stratégique, étude et analyse des marchés, Stratégie digitale

Spécialisation : introduction aux filières, normes environnementales, conception paysagère, palette végétale

Bloc 2 : Développement et gestion de portefeuille client

Analyse de données commerciales, négociation commerciale, stratégie de conquête

Bloc 3 : Pilotage de la performance commerciale d'un projet

Budgétisation, outils de gestion commerciale, cahier des charges

Bloc 4 : Management d'équipe

Management d'une équipe commerciale, développement RH, management de la qualité

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 à 29 ans
(certains publics peuvent tout de même entrer en apprentissage au-delà de 29 ans)

Passer un entretien administratif et pédagogique
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise

S'inscrire à la formation



CONTACTS

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully

13, avenue de Verdun
69 130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 12
cfppa.ecully@educagri.fr
www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully